

LE VAUXOIS

2023



Crédit photo : Jean-Claude DUPAYS

Mairie de Vaux-sur-Lunain – 77710
17 route de Lorrez le Bocage
Tél : 01 64 31 50 54
Courriel : vauxsurlunain@orange.fr
Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>

ISSN 2724-9964

SOMMAIRE

Edito	Page 3
Etat civil	Page 4
Nouveaux habitants	page 4
Félicitations	page 4
Manifestations	pages 5, 6, 7 & 8
Associations	pages 9 & 10
Artisans, commerçants	page 11
Gwennaëlle Bousser présente son activité	page 12
Maison de retraite	page 13
Résidence partagée	page 14
Réalisations et Travaux	page 15
Informations en temps réel	page 16
Le Blason de Vaux-sur-Lunain	page 17
Elections 2022	page 18
Informations et traditionnels rappels	pages 19 & 20
Actualités	page 21, 22 & 23
Autour de Vaux-sur-Lunain	page 24
Urbanisme	page 25 et 26
Recensement	page 27
Sirmotom	page 28, 29 & 30
Mairie	page 31
Autres syndicats	page 31
Numéros utiles	page 32

Chers Vauxoises et Vauxois,

L'année 2022 a permis, malgré la persistance de la COVID19, de reprendre petit à petit une vie normale.

L'équipe municipale a poursuivi son action avec notamment la réfection du fossé du Riong permettant une meilleure gestion des eaux pluviales mais aussi la réfection de 4 armoires électriques qui n'étaient plus conformes (travaux engagés qui devraient être réalisés rapidement).

Les investissements se sont faits moindres cette année en raison de l'absence de subventionnement de la préfecture via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux qui nous a été refusée pour la deuxième année consécutive (la 1^{ère} fois pour la création du city stade, la 2nde pour la réfection du fossé du Riong).

Nous avons pu toutefois compter à nouveau sur le département qui, outre le financement à hauteur de 40% de la réfection du fossé, nous a également versé 5 803€ de subvention suite aux inondations et ainsi réduire le coût des 14 500 € de réfection de voirie dépensés en 2021.

L'année 2022 fut également une année d'élections, avec la réélection du Président de la République : Emmanuel MACRON, et l'élection de notre député : Frédéric VALLETOUX.

Je tiens cette année encore à remercier nos associations qui œuvrent toujours pour notre commune.

Merci également à nos agriculteurs, artisans et entrepreneurs présents sur le territoire ainsi qu'à la maison de retraite « Le Château de Villeniard », gérée par Orpéa, et à la résidence partagée « Cette Famille », qui devrait bientôt être inaugurée.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2023.



*Vincent CHIANESE
Maire*

ETAT CIVIL 2022

Décès

01/02/2022 : Micheline RODIER veuve BODIOT
08/02/2022 : Yvonne LARUE veuve BORDET
08/03/2022 : Eva SCHMIDT veuve MAGGIAR
11/03/2022 : Jacqueline GANGE veuve FAURIE
23/03/2022 : Claude HARDOUIN
19/07/2022 : Marie-Dominique DESPRES
27/07/2022 : Jean-Paul MIROUX
15/10/2022 : Roger GUENNEC
17/10/2022 : Louis PERRIN veuve RAQUIN
14/12/2022 : Elisabeth DECEROI, veuve DURAND



Toute l'équipe municipale s'est associée à la douleur de notre ancienne conseillère municipale Laurence Prioux et son époux lors du décès trop précoce de Pierre-Vincent. Nos pensées vont vers eux.

Transcription de décès

19/03/2022 : Françoise PAQUETTE veuve HERVOUET
11/04/2022 : Jacques BERGER
04/06/2022 : Lucette MORAND veuve FORT
31/08/2022 : Léon ROBIN
07/09/2022 : Michel ROYER
07/10/2022 : Rosalie BUSIN veuve MOUSSET
11/10/2022 : Myriame LÉVY veuve DELTOMBE



Naissance

19/04/2022 : Zélia AHIL LASNIER
15/08/2022 : James HARDOUIN CANU

NOUVEAUX HABITANTS



Nous souhaitons la bienvenue à :

- M. DAGUET, 2 rue des Petits Puits,
- M. FALCO, 10 rue des Petits Puits,
- Mme et M. DAGNAUD, 2 bis rue de Villebéon.

Les nouveaux habitants sont invités à se rendre en mairie pour se faire connaître.

FELICITATIONS

Toute l'équipe municipale tient à féliciter Mademoiselle Rebecca CHIANESE et Monsieur Eloi BUSSON qui ont obtenu leur baccalauréat
Pour cette occasion, ils ont reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 50€.

Les élèves ayant obtenu le brevet ou le baccalauréat doivent en informer la mairie et fournir une copie de leur diplôme.

MANIFESTATIONS - EVENEMENTS

17 avril – Chasse aux œufs



La chasse aux œufs organisée par la Saint-Gengoult au Château de Villeniard a ravi les enfants qui ont pu se régaler avec tous les chocolats récoltés.



8 mai

La mairie a honoré la mémoire de nos soldats, morts pour la France en fleurissant le monument aux morts.

Le mois de mai est le Mois de Mémoire. Le monument aux morts est donc resté pavoisé :

- le mardi 10 mai 2022 pour la journée nationale des mémoires de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions,
- le lundi 23 mai 2022 pour la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.



8 mai – Vide-Greniers

Le vide-greniers n'a finalement pas eu lieu cette année.



3 juin – Soirée concert

Une soixantaine de personnes s'est retrouvée pour écouter le groupe AT LAST chanter.

L'association Saint-Gengoult, qui a organisé cette soirée, a proposé de quoi se restaurer. L'ambiance était au rendez-vous.

25 juin – Nettoyage de l’Eglise par les scouts



Les scouts ont procédé à un grand nettoyage de l’Eglise. La commune les en remercie vivement !

25 juin – Festival de la Craie et Pique-Nique

De nombreux Vauxois ont participé au festival de la craie et au pique-nique proposés par l’Association Saint-Gengoult. Petits et grands étaient ravis !



Halloween – 29 octobre

Toutes les générations se sont retrouvées ce dimanche 31 octobre pour célébrer Halloween. Cette manifestation, organisée par l’association Saint-Gengoult, a réuni pas moins d’une trentaine de participants. De nombreux bonbons ont été récoltés et aucun sort n’a été jeté !



30 septembre 2022 : visite du député



Frédéric Valletoux, notre député, est venu nous rencontrer en mairie. Nous avons pu échanger sur de nombreux sujets.

Cérémonie du souvenir du 11 novembre

Le maire a accueilli une trentaine de personnes afin de commémorer la victoire, la paix, l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendre un hommage à tous les Morts pour la France.

Pour rappel, vous pouvez faire un don pour les blessés de guerre et victimes d'acte de terrorisme sur le site de l'ONAC :

<https://www.onac-vg.fr/nos-projets/donnez-pour-les-blesses-de-guerre-et-les-victimes-acte-de-terrorisme>



19 novembre – Repas Ukrainien

Une trentaine de personnes étaient présentes pour déguster les spécialités ukrainiennes dans la joie et la bonne humeur.

Merci à Isabelle et Laurent LAINÉ qui ont offert le champagne à tous.

20 novembre – Concert

Le lendemain du repas, nous avons eu le plaisir d'écouter le Duo Larmarosso au sein de l'Eglise. Cette dernière était complète.



Samedi 10 et Dimanche 11 décembre : Noël des Enfants et distribution de colis aux aînés



Le cuisinier du Père Noël, Mario, de la compagnie « Poisson Sapé & compagnie », a fait rire petits et grands lors de sa venue en mairie, mairie décorée la veille par les petits lutins Vauxois.



NB : les cadeaux ou colis non récupérés au 31 janvier 2023 seront offerts à des associations.

ASSOCIATIONS

Deux associations animent notre village :

- ✓ Association Saint-Gengoult, Présidée par Charlotte GRONFIER,
- ✓ Société de Chasse, Présidée par Jérôme BIRRER.

La mairie tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui travaillent pour proposer différentes activités aux Vauxois.

Association Saint-Gengoult



L'année 2022 a été marquée par la reprise progressive des activités après deux années de restriction liée à la crise sanitaire. L'association a donc pu proposer sa traditionnelle chasse aux œufs à Villeniard, un concert avec le groupe At Last, un festival de la craie lors du pique-nique annuel, un repas Ukraïzien, Halloween ou encore le Noël des Enfants.

Ces manifestations ont pu ravir petits et grands, dans un esprit de partage et de plaisir qui caractérise notre association.

Nous déplorons toutefois le manque de bénévoles et espérons que 2023 nous apportera son lot de volontaires pour continuer à animer notre village dans la joie et la bonne humeur !

L'assemblée générale aura lieu le **lundi 16 janvier 2023 à 20h** dans la salle de la mairie de Vaux-sur-Lunain. Nous vous y attendons nombreux !!

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à nous rencontrer et échanger avec nous pour connaître les prestations de l'association (ex. : location de matériel, cadeaux de Noël pour les enfants, etc.).

Toute l'équipe de l'association vous souhaite à vous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2023.

Charlotte GRONFIER, Présidente

Le Paradis des Enfants



Le Paradis des Enfants est l'association qui assure le service de garderie des enfants avant et après l'école à Villebéon ainsi que le service de cantine le midi.

Ce système de garderie associative géré par des parents bénévoles est quasiment unique puisque seules 2 associations de ce type sont recensées en France.

Ce service est financé, d'une part grâce au règlement des factures des parents, et d'autre part grâce aux subventions versées par la CAF ainsi que les mairies de Villebéon et Vaux sur Lunain.

Par ailleurs, pour atteindre l'équilibre financier sans lequel l'association ne pourrait perdurer, le **PARADIS organise également diverses manifestations au cours de l'année, lesquelles sont destinées à tous** : vente de pains et viennoiseries certains vendredis à 16h30 (*possibilité de faire des commandes anticipées*), vente de produits locaux, bourse aux livres, organisation d'un « vide ta chambre », « vide ton dressing »,...

Nous vous rappelons que ces manifestations et donc les bénéfices qui en découlent servent à limiter les augmentations de tarifs. Sans ces manifestations, les tarifs augmenteraient considérablement.

L'association ASK Pandragon



Chers Vauxois, c'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons la création de l'association ASK PANDRAGON, 100% vauvoise.

Cette association est née d'une passion transmise d'un père à ses fils pour le sport automobile, avec le soutien inconditionnel d'une épouse et mère.

Le karting est un sport, une passion, un état d'esprit, qui a un coût très élevé. Cette association a été créée dans le but de permettre à nos fils, Haotian et Maïlow, de pouvoir évoluer et se performer dans leur passion en vue de courses officielles nationales et internationales.

Nous vous proposerons, au fil des semaines, mois, années, différents événements afin de pouvoir subventionner ces dites-courses pour nos deux petits Vauxois qui, nous l'espérons, mettront en lumière notre joli village.

A très vite pour cette nouvelle aventure.

Tiphaine et Jérôme ACHEREAU
ask.pandragon@gmail.com

ARTISANS et COMMERÇANTS VAUXOIS



Ferme de l'Abondance

Arnaud et Charlotte GRONFIER vous accueillent dans leur gîte.
Capacité de 14 personnes. Animaux non admis.
Accès internet. Plus de renseignements au 06 63 97 06 13.
Ils vous proposent également du cidre et des jus de pommes.

Aux Jardins du Lunain

Michel GRAO vous propose une production maraîchère bio.
4 impasse de la Fontaine
Tél. : 06 82 40 65 62 - Courriel : michel.grao@neuf.fr



CRAZY HOPS

Jérôme PICARD vous ouvre sa brasserie au Hameau de Villeniard.
Site internet : crazyhops.fr/crazy-hops - Tél. : 06 70 29 54 98.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Elagage - Couverture

Christophe GAUTIER propose de réaliser vos travaux d'entretien d'espaces verts -
Tél. : 01 60 55 02 56.
Sylvain ARSENDEAU effectue vos travaux d'élagage et de couverture.
Tél. : 06 99 67 13 18.



Poterie - Céramique

Charlie PREVOST vous attend au 4 bis rue de Villebéon pour vous présenter ses poteries.
Tél. : 06 18 23 13 47 – Courriel : charlie.prevost@hotmail.fr

Miel du Gâtinais

Patrick BOUSSER vous propose du miel.
Tél. : 01 64 31 51 41



Bousser-Grac Gwennaëlle

Accompagnement en Pédagogie Perceptive

06 87 25 36 72
gwen.bousser@gmail.com

4 impasse de la fontaine 77710 Vaux sur Lunain

Praticienne en Somato-psychopédagogie

Gwennaëlle BOUSSER vous accueille au 4
impasse de la Fontaine.
Tél. : 06 87 25 36 72

Infirmière DE depuis plus de douze ans, je me suis orientée vers la pédagogie suite à un grand questionnement personnel sur les apprentissages en général et dans le domaine du soin en particulier. Après avoir obtenu mon master II en sciences de l'éducation, j'ai exercé 2 ans et demi en tant que formatrice de personnels soignants en Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Pour faire évoluer ma pratique de formation et me réorienter vers une activité d'accompagnement plus global de la personne, j'ai repris mes études afin de suivre la formation de somato-psycho-pédagogie* (= pédagogie perceptive).

Aujourd'hui installée en libéral, j'accompagne des personnes individuellement à mon cabinet et également en groupe lors de méditations, ateliers de gymnastique sensorielle.

En tant que formatrice, j'interviens dans des groupes d'analyse de pratique professionnelle et de formations dans le domaine de la santé, du bien-être et de la relation. En effet, les outils de la pédagogie perceptive me permettent d'accompagner les gens autrement, de les aider à déployer leur potentiel avec ce qu'il y a de meilleur dans l'être humain.

* La somato-psycho-pédagogie (SPP) est une méthode d'accompagnement de la personne à travers une médiation corporelle. Cette approche est centrée sur le prendre soin et a une action sur la qualité de vie. Le somato-psycho-pédagogue amène le patient à prendre soin de lui-même et vise l'autonomie de celui-ci. Il prend soin de la personne, et lui apprend à prendre soin d'elle-même. Il n'est pas seulement thérapeute mais aussi pédagogue. Au sein de cette discipline, c'est la pédagogie qui est thérapeutique, à travers les prises de conscience que fait la personne dans son corps. Ainsi, la SPP se situe au carrefour du soin et de l'éducation.

C'est au début des années 2000 que Danis Bois et son équipe au sein du laboratoire CERAP créent la somato-psycho-pédagogie, méthode qui permet de restaurer l'équilibre, l'harmonie entre le corps et la pensée. Elle permet de réguler les tensions corps/pensée par l'intermédiaire du fascia, considéré comme un organe à part entière de communication qui permet le lien entre la superficie et la profondeur du corps.

Ainsi, la méthode bénéficie d'un large champ d'action. En effet, toutes les pathologies issues de troubles de la relation à soi telles que les difficultés psychologiques, les douleurs chroniques, la fatigue, le stress, les insomnies... y trouveront un réel intérêt. L'accompagnement en pédagogie perceptive peut permettre aux gens de dépasser certaines étapes de la vie tels que des deuils, séparations, changements professionnels, et maladies graves (la SPP peut dans ce cas être un soin de support). La SPP peut également permettre aux artistes et sportifs un enrichissement perceptif de leur pratique. Elle a aussi sa place dans le développement personnel et le coaching.

MAISON DE RETRAITE DE VILLENIARD



La maison de Retraite « Résidence le Château de Villeniard »

Au cœur d'un magnifique parc arboré de 26 hectares, cet ancien château de la Comtesse de Ségur est un agréable lieu de vie et de détente.

Son jardin, son style ancien, ses poutres, ses tommettes, son parquet et l'accueil offrent un cadre de vie chaleureux et convivial pour le bien-être de nos aînés.

Les animaux sont acceptés si le résident est capable

de s'en occuper.

Pour plus de renseignements, contactez-nous pour échanger sur votre projet de court ou long séjour 01 64 31 50 74 – lechateaudevilleniard@orpea.net

Vivre dans un cadre chaleureux, confortable et adapté qui favorise les rencontres et les échanges - Prendre soin de votre santé et de votre autonomie - Être entouré(e) par des professionnels attentifs - Rythmer les journées et entretenir l'autonomie par des activités régulières

Nous proposons des chambres individuelles et pour couple. Vous avez tout loisir d'en personnaliser l'aménagement afin de recréer un univers familial. Toutes sont équipées d'une salle d'eau adaptée, d'un lit médicalisé, d'un appel malade et d'un téléphone. Différents espaces de vie agréables et chaleureux :

- Nos différents salons pour convier vos proches ou profiter d'un moment plus calme
- Notre salon équipé d'une télévision et de la bibliothèque attenante pour s'évader
- Nos terrasses aménagées pour profiter des beaux jours.

Les repas sont confectionnés sur place par notre Chef, dans le respect des régimes alimentaires. Ils sont servis à l'assiette dans notre salle de restaurant ; chaque jour, vous avez la possibilité de convier vos proches dans notre salon invité en prévenant 48h à l'avance.

Des plateaux repas peuvent être servis en chambre sur décision médicale.

Rythmer les journées et entretenir l'autonomie par des activités régulières

Pour faire des repas un moment de plaisir et convivialité :

- des repas à thèmes sont fréquemment organisés, pour le plus grand plaisir des résidents.

Nos animateurs proposent un programme d'activités variées : loto, musicothérapie, jeux de société, bien-être : sophrologie, massage, atelier floral... À vous de choisir !

Pour votre bien-être, vous pourrez également profiter de notre salon de coiffure, esthétique et pédicure (*Prestation proposée par un intervenant extérieur, frais à la charge du résident).

Être entouré(e) par des professionnels attentifs

Dès votre arrivée, nous nous attachons à favoriser votre intégration auprès du personnel et des autres résidents : cocktail de bienvenue, bilan d'intégration à 30 jours... Tout est mis en place pour que chacun trouve sa place. Nous associons également votre famille à la vie de la résidence et à votre projet de vie

Une équipe professionnelle à votre écoute : un Médecin Coordinateur, une Infirmière Coordinatrice, des Infirmiers Diplômés d'Etat, une Psychologue, une Psychomotricienne, des Aides-Soignants Diplômés d'Etat, des Aides Médico-Psychologiques Diplômés.

RESIDENCE PARTAGEE « CETTE FAMILLE »



La maison partagée pour seniors de CetteFamille est idéalement située dans le Seine et Marne, dans le château de Villeniard. Les colocataires pourront bénéficier du tissu associatif dense de la région et auront le loisir de profiter de la quiétude de l'environnement de la maison, entourée de belles forêts.

La maison est spécialement pensée pour répondre aux besoins en termes de sécurité et d'ergonomie des personnes âgées en perte d'autonomie sur 429 m² de surface habitable. Elle est composée de 10 chambres lumineuses de 20 m² environ, avec salles d'eau privatives. Les chambres sont proposées meublées mais les colocataires peuvent ajouter leurs affaires personnelles, ils sont ici chez eux. Un ascenseur permet d'accéder aux chambres à l'étage. Les espaces de vie partagés situés au rez-de-chaussée se composent d'une cuisine, d'un vaste séjour et d'une jolie terrasse qui donne sur le jardin.

Une maison partagée avec un accompagnement 24h/24 et 7J/7

La Maison de Vaux-sur-Lunain permet de prolonger le plus longtemps possible l'autonomie de ses colocataires en préservant leur liberté d'organisation, tout en proposant des activités et des moments partagés avec les autres. Vivre chez soi sans être seul.

Une maison adaptée à la perte d'autonomie

Sans être médicalisée, la Maison est adaptée aux personnes à mobilité réduite tout en proposant une expérience de vie à la maison. Les salles d'eau sont adaptées. La grande cuisine jouxte le vaste séjour partagé au rez-de-chaussée ; chacun peut en fonction de ses envies et ses possibilités participer aux tâches quotidiennes de la maison, comme le choix des menus et la préparation des repas. La maison possède un jardin et une terrasse très agréables en été.

Pourquoi la maison partagée de Vaux-sur-Lunain est l'endroit idéal pour une personne âgée ?

- Accompagnement professionnel 24/7
- Nourri / logé / blanchi
- Maison à taille humaine
- Vous êtes chez vous
- Proche des commodités
- Un cadre agréable

Pour en savoir plus, visitez la page de la maison : <https://www.cettefamille.com/habitats-partages/france/ile-de-france/seine-et-marne/maison-seniors-vaux-sur-lunain/>

Château de Villeniard,
Rue de La Tuilerie, Vaux-sur-Lunain, 77710
Tél.: 01 76 44 04 37
Email: contact@cettefamille.com
Site web : www.cettefamille.com

RÉALISATIONS / TRAVAUX

Travaux réalisés :

- Réfection du fossé du Riong (9 396,89€ dont 3132€ de subvention du Conseil Départemental 77),



- Réfection des 4 armoires électriques (19752€ dont 6000€ de subvention du SDESM)
- Création d'un point lumineux autonome Impasse de la Fontaine (1152€ dont 480€ de subvention du SDESM)
- Refonte du site internet de la mairie avec une meilleure utilisation en version mobile,
- Elagage du noyer Rue des Petits Puits,
- Réfection des portes du cimetière,
- Achat et mise en place de signalétique.



Travaux prévus pour les années à venir :

- Etude de diagnostic de l'Eglise Saint-Gengoult (9 600€ TTC) et travaux de couverture,
- Réfection de l'Eglise



INFORMATION EN TEMPS REEL



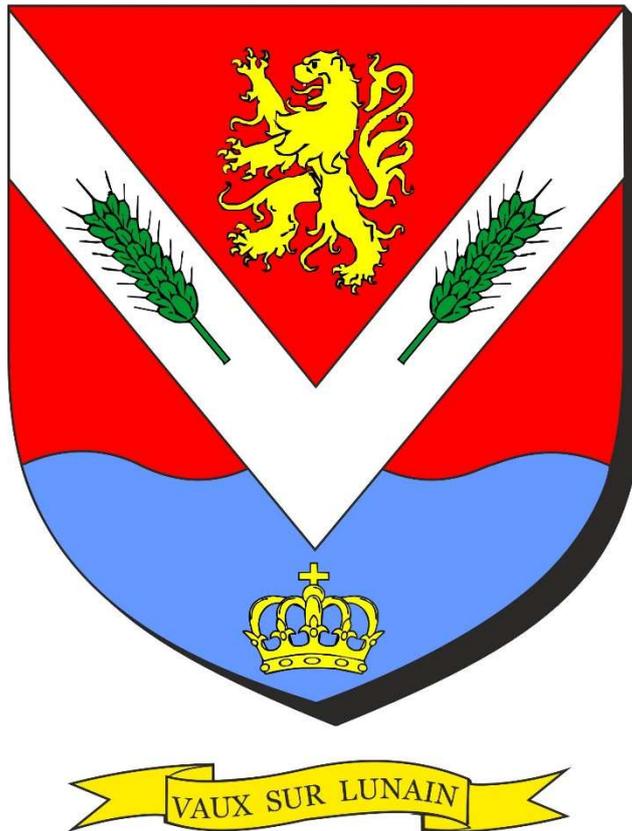
Nous vous invitons à vous inscrire par courriel à vauxsurlunain@orange.fr pour recevoir en temps réel les informations diverses.

Par ailleurs, la ville a procédé à la refonte de son site internet que vous pouvez consulter via l'adresse : <https://vauxsurlunain.fr/fr/>

Vous pouvez d'ailleurs télécharger l'application Localiti sur votre smartphone pour recevoir les notifications des « Unes » de notre site :



Le blason de Vaux-sur-Lunain



La commune de Vaux-sur-Lunain a contacté un passionné d'héraldique pour la réalisation d'un blason pour la commune.

« De gueules à la champagne ondée d'azur chargée d'une couronne royale d'or ; au chevron renversé d'argent chargé de deux épis de blé de sinople, brochant et accompagné en chef d'un lion d'or »

La description du blason est la suivante :

Explications des termes héraldiques :

- * gueules = couleur rouge
- * champagne = pièce horizontale placée en bas du blason
- * sinople = couleur verte
- * brochant = se superposant
- * en chef = vers le haut du blason

Explications des symboles :

- * le chevron renversé = évoque la 1^e lettre du nom de la commune
- * les ondes = symbolisent le Lunain qui arrose la commune
- * la couronne royale = rappelle que c'est le roi Louis IX est à l'origine de la construction de l'église
- * le blé = l'agriculture
- * le lion (couleur changée) = dans le blason de la famille " De Ségur " qui fut seigneur de la commune.

Tous nos remerciements à Monsieur Jean-François BINON !

INFORMATIONS et TRADITIONNELS RAPPELS

Cartes d'identité et passeports

Vous pouvez dorénavant (re)faire votre carte d'identité et/ou votre passeport à la mairie de Souppes-sur-Loing qui est équipée d'une station biométrique.



Mairie de Souppes-sur-Loing : 19 Avenue du Maréchal Leclerc - Tél. :

01.64.78.57.77 – Courriel : servicepopulation@ville-souppes.fr

Ouverture du **lundi au vendredi** de **8h30 à 12h30** et de **14h à 18h00** et le **samedi** de **10h00 à 12h00**.

Taxe d'aménagement

En quelques clics, vous pouvez calculer, à l'euro près, votre taxe d'aménagement mais aussi obtenir une attestation de calcul afin d'englober son montant dans votre plan de financement auprès de votre organisme bancaire : www.taxe-amenagement.fr.



Obligation d'entretenir les haies

Chacun doit entretenir ses haies afin qu'elles n'empêchent pas la visibilité des usagers de la route. Nous comptons sur votre civisme. Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler tout déchet.

Nuisances sonores

Conformément à l'arrêté n°5/2014, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.



A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14 H à 18H et les dimanches de 10H à 12H.**



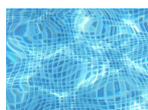
Les bruits de comportement ou bruits domestiques (ex. : aboiements) sont soumis aux dispositions du code de la santé publique, article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans

un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Liste électorale

Les habitants peuvent s'inscrire tout au long de l'année et au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin ! Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 01 64 31 50 54.



Piscines

Les propriétaires de piscines ont l'obligation de choisir un dispositif de sécurité parmi les quatre préconisés par la loi (articles L128-1 à L128-4 du code de la construction et de l'habitation), en conformité avec les normes établies par l'Afnor (Association française de normalisation).



Cimetière

Le cimetière est défini comme tout terrain public et sacré où, après une cérémonie, on enterre les morts. C'est pourquoi, je compte sur chacun des habitants pour veiller à son respect. Les animaux n'y sont, bien évidemment, pas les bienvenus.

Recensement militaire

Tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile ou au consulat s'il réside à l'étranger.

En 2023, les jeunes garçons et filles nés après le 1^{er} janvier 2007 se font recenser à 16 ans, dans le mois d'anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'Etat.



Relations de bon voisinage

Malgré un nombre d'habitants peu élevé (225 au dernier recensement), la mairie est souvent sollicitée pour des problèmes de voisinage.

Nous vous encourageons à dialoguer avec vos voisins lorsqu'un sujet vous préoccupe, le dialogue étant la meilleure façon de trouver un arrangement à l'amiable.

Si toutefois, vous ne trouvez aucune solution à vos différends, il existe des conciliateurs :

- Roland CANDA – Maison de Lorrez-le-Bocage 1 rue Emile Bru 77710 Lorrez-le-Bocage – Tél. : 01 64 70 52 70
- Gérard BEAUBRUN – Mairie 2 place de l'hôtel de Ville 77570 Château-Landon – Tél. : 01 60 55 50 20
- Chrystel LECLERC – PAD (Point d'accès au droit) 8 bis rue Hédelin – 77140 Nemours
Tél : 01 74 80 00 30 / Fax : 01 74 80 00 39

Le point d'accès au droit est un lieu d'accueil gratuit permettant d'apporter à titre principal une information de proximité sur les droits et/ou devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Carte à bascule déchets verts

La mairie dispose d'une carte pour déposer les déchets verts à la bascule située route de Lorrez-le-bocage. Cette carte peut être prêtée aux habitants dans la limite de 2 jours consécutifs. Dépassés ces deux jours, elle ne sera plus prêtée aux habitants n'ayant pas respecté ces consignes.

Utilisation du préau et de la cuisine

Nous vous rappelons que le préau et la cuisine peuvent être prêtés à titre gracieux par la mairie, sous réserve de fournir une attestation d'assurance « risque locatif » et un chèque de caution de 400€.

Le matériel (électroménager, vaisselle, etc.) appartient à l'association Saint-Gengoult.

L'état des lieux des installations (bâtiments et matériel) se fait par l'association.

Tout dysfonctionnement doit être signalé au moment de la remise des clés.

En cas de dégradation (non signalée lors de la remise de clés) des bâtiments, le chèque de caution fourni à la mairie sera encaissé.

Aides de la mairie

- La mairie offre un bon d'achat d'une valeur de 50€ aux élèves Vauxois ayant obtenu leur brevet ou leur baccalauréat.
- La mairie subventionne à hauteur de 100€ la participation au transport scolaire.

Recyclez votre sapin

Déposez votre sapin naturel au point de collecte du SIRMOTOM situé au niveau des containers route de Lorrez du **26 décembre 2022 jusqu'au 20 janvier 2023**.

Détention d'oiseaux

Les personnes détenant des oiseaux type poules, canards, oie, pigeons, dindes, etc. doivent les recenser auprès de la mairie à l'aide du formulaire CERFA n°15472*02.

Mon espace santé : vous avez la main sur votre santé



Mon espace santé est un espace numérique personnel et sécurisé dédié à votre santé. Décryptage...

3 avantages qui vous facilitent la vie

Stockez vos documents de santé en toute sécurité.

Résultats d'analyses, ordonnances, radios... enregistrez-les simplement dans Mon espace santé. Ils sont en sécurité et accessibles tout le temps et de n'importe où.

Plus besoin d'emporter vos dossiers médicaux chez vos professionnels de santé.

Avec votre autorisation, ils peuvent accéder à tous vos documents de santé, directement depuis leur interface informatique sécurisée.

Échangez de façon sécurisée avec vos professionnels de santé.

Via la messagerie sécurisée, vos professionnels de santé peuvent vous contacter et vous envoyer des informations en toute confidentialité.

Des données sécurisées

Les données présentes dans Mon espace santé proviennent de 3 sources :

- vous-même, pour ajouter tous les documents ou informations que vous jugez utiles ;
- les professionnels et établissements de santé qui peuvent y déposer les documents en lien avec les soins et examens réalisés ;
- votre caisse d'assurance maladie qui y dépose automatiquement votre historique de soins.

Et demain ?

Mon espace santé s'enrichira d'autres fonctionnalités. Par exemple, vous retrouverez aussi un agenda personnalisé pour mieux organiser vos rendez-vous médicaux et bénéficier de rappels pour vos vaccins ou dépistages.

Utiliser mon espace santé, c'est simple

- Rendez-vous sur monespacesante.fr depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone
- Nouveau : Téléchargez l'application Mon espace santé sur Google Play Store ou l'App Store

L'ambrosie à feuille d'armoise



L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante envahissante originaire d'Amérique du Nord qui a un impact sur la santé humaine, l'agriculture et la biodiversité. Cette plante est réglementée depuis 2017 par le code de la santé humaine du fait de son pollen très allergisant. Cette plante est très présente dans certaines régions de France comme la région Auvergne Rhône Alpes, mais l'ambrosie est encore très rare en Ile-de-France. Il est important de détecter de manière précoce les nouveaux foyers.

Si vous pensez voir de l'ambrosie, signalez-la sur <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/> ou envoyez un mail à accueil@fredonidf.com

Contrôle d'Assainissement Non Collectif (ANC)

Depuis le mercredi 19 octobre 2022, le SIAAEP du Bocage et plus particulièrement son service du SPANC reprend en interne toutes les missions concernant les installations d'assainissement non collectif.

Dans un premier temps, le SPANC répondra aux demandes des contrôles dans le cadre des cessions immobilières, à l'instruction des dossiers des demandes d'installations neuves pour les permis de construire et à la réhabilitation des installations existantes (concernant les installations neuves ou à réhabiliter, vous trouverez en pièce jointe un formulaire à remettre aux personnes qui en feront la demande, ce formulaire étant la première étape du projet).

Dans un second temps, le SPANC conduira des contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations existantes comme le prévoit la réglementation et seront facturés conformément au règlement interne du SPANC du SIAAEP du Bocage adopté par délibération du conseil syndical le 28 janvier 2022.

Ces missions, dont la société SAUR s'occupait, seront réalisées par Benjamin Tong, joignable au 07 86 49 85 23. Son bureau se situe dans l'ancienne mairie de Sainte Ange le Viel et son adresse mail est la suivante : siaaep.spanc@gmail.com

Les formulaires et le règlement sont disponibles et consultables sur notre site internet (Rubrique Urbanisme => Informations diverses).

La CAF



La Caf accompagne les jeunes qui souhaitent obtenir une aide au logement étudiant :

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ? Comment faire pour déposer une demande en ligne ? Toutes les informations sur caf.fr, et en vidéos, dont « La Caf décrypte l'aide au logement étudiant » : <https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/votre-aide-au-logement-etudiant-2022>, ainsi que des tutos en anglais pour les étudiants étrangers.

1. Comment savoir si l'on a droit à une aide au logement ?

Le simulateur en ligne sur caf.fr permet de savoir si les conditions sont remplies pour l'obtenir et indique un montant estimatif.

Bon à savoir : l'aide ne dépend pas des revenus des parents. L'étudiant n'est plus considéré à la charge des parents, au sens des prestations familiales, cette demande peut donc avoir des conséquences sur leurs droits s'ils perçoivent déjà une aide des Caf.

2. Comment déposer une demande ?

Il faut ouvrir un compte dans son espace personnel sur caf.fr, disponible également dans l'application

Ma Caf. Pour déposer une demande, il y a besoin :

- ✓ d'une adresse mail valide ;
- ✓ du contrat de location ou le bail ;
- ✓ d'un RIB (format BIC/IBAN) ;
- ✓ du numéro de dossier de ses parents et leur Caf, s'ils sont déjà allocataires ;
- ✓ des coordonnées de son bailleur (propriétaire, agence...), le montant du loyer et le numéro de Siret (composé de 14 chiffres) si le bailleur est une société.

À la fin de la demande, un récapitulatif précise les informations déclarées et les éventuels justificatifs à fournir.

Bon à savoir : bien renseigner un numéro de téléphone qui facilitera les échanges avec la Caf.

3. Comment suivre l'évolution du dossier ?

Dans l'espace personnel, sur caf.fr ou l'application mobile, une notification est transmise à chaque étape de votre dossier.

Bon à savoir : pour une entrée dans le logement en septembre, avec une demande déposée à sa Caf le même mois, le droit s'ouvre à partir d'octobre, pour un versement en novembre

France services Seine-et-Marne



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour vos démarches administratives du quotidien, rendez-vous dans votre France services, à moins de 30 minutes de chez vous.

France services, toujours plus proche de vous.

Rapprocher le service public de chaque citoyen, faciliter les démarches du quotidien au sein d'un guichet unique : France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires !

Santé, famille, retraite, logement, impôts... Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une des 2000 France services qui ont déjà ouvert leurs portes partout en France. Ainsi, 95%

des Françaises et des Français peuvent accéder à une France services à moins de 30 minutes de leur domicile.

Les agents France services vous accueillent et vous aident à réaliser toutes vos démarches administratives. En 2021, ce sont 3,5 millions de demandes qui ont été accompagnées.

Les partenaires

Chaque France services permet un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques. Ils garantissent un accompagnement dans 100 % des France Services.

Au-delà de l'accompagnement de premier niveau par les agents des France services, les partenaires peuvent également être présents sous différentes formes : permanences, visio-conférences, etc.

En Seine-et-Marne, 31 structures sont labellisées France services. Les plus proches :

- **PIMMS médiation 77 Melun** : 16 Rue Saint Liesne, 77000 Melun - 01 64 09 49 22
- **CC Moret-Seine-et-Loing à Villemer** : rue des Marronniers, Villemer - 01 64 32 81 83
- **Commune d'Avon** : 27 avenue du Général de Gaulle, 77210 Avon - 01 64 24 32 62
- **PIMMS Antenne de Nemours** (service itinérant) : 39 rue du Docteur Choppy, 77140 Nemours - 01 64 09 49 22
- **Sous-préfecture de Fontainebleau** : 37 Rue Royale, 77300 Fontainebleau - 01 60 74 66 77
- **La Poste à Egreville** : 23 rue St Martin, 77620 Egreville
- **PIMMS médiation 77 Melun - Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** (service itinérant) : multi-sites - 01 64 09 49 22

Consultez l'implantation des France Services et les horaires d'ouverture : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

La Coop' de Lorrez le Bocage



La Coop'
Lorrez-le-Bocage-Préaux

TARIFS

Habitants de Lorrez-le-Bocage

Gratuit -18ans, allocataires de minima social, inscrits à Pôle Emploi, enseignants
Tarif réduit 10 €/an Seniors de + 65 ans, étudiants de + 18ans
Tarif plein 15 €/an Adultes

Habitants de la CCGVL

Gratuit -18ans, allocataires de minima social, inscrits à Pôle Emploi, enseignants
Tarif réduit 15 €/an Seniors de + 65 ans, étudiants de + 18ans
Tarif plein 20 €/an Adultes

Extérieurs

Tarif unique de 25€ pour tous

L'association de Gymnastique de Villebéon



Les cours de gymnastique ont repris depuis fin septembre. Seule ou à deux avec une chaise, un ballon, un elastiband..., notre professeur Céline, nous coache en renforcement musculaire,

coordination, étirements,... Nos échauffements se font en musique. Dès que le temps le permet, nous profitons des terrains et chemins extérieurs.

Envie d'un bon moment de détente et sportif, vous pouvez joindre Mme Laumailé au 06.60.99.86.06 pour tous renseignements.

Mairie : rue de l'Église, 77710 Villebéon - RNA : W774000232
Association loi 1901 agréée et habilitée pour son action

Travaux d'aménagement, de rénovation et de construction...

Toutes mes démarches EN LIGNE !

Simple, sécurisé, rapide et accessible à tous



Communauté de Communes
GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 Château-Landon

☎ 01 64 29 20 48
@ ccgvl@ccgvl77.fr



Changement de façade, pose d'une clôture ou de panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin... Tous ces travaux doivent être **autorisés avant d'être entrepris**.

> RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING :

www.ccgvl77.fr -> **vie pratique** -> **service urbanisme**

ou

lien du portail usagers « Guichet unique » :

<https://ccgvl77.geosphere.fr/portailccs>

LES AVANTAGES



simple

Je dépose ma demande facilement en quelques clics



rapide

Je réalise toutes mes démarches à distance



accessible

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7



éco-responsable

Je n'ai plus besoin d'imprimer les formulaires de demande d'autorisations d'urbanisme



pratique

Je suis la progression de ma demande en ligne



sécurisé

mon compte est personnel et confidentiel

> **Pour tout renseignement, votre mairie reste votre interlocutrice privilégiée** et éventuellement le lieu de dépôt des demandes

Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil à Madame Marylène MILLERET, agent recenseur.

ATTENTION !! A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023, il n'y aura plus de collecte d'encombrants.



CALENDRIER COLLECTES 2023 VAUX-SUR-LUNAIN

POUBELLE BORDEAUX



MARDI



Ordures ménagères



Couches



Objets en plastique



Vaisselle cassée

POUBELLE JAUNE



MERCREDI



Emballages en plastique



Tous les emballages en plastique sans exception

Emballages

- Vides
- Même sales
- Séparés
- Sans sac

TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET TOUS LES PAPIERS

NOUVEAU



Tous les papiers



Emballages en carton



Emballages en métal et petits alus

Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte

Déchetteries

Montereau 1 rue des Prés Saint-Martin

Horaires d'été*

du 01/04 au 30/09

Lundi, Mardi, Mercredi,
Jeudi, Samedi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h
Vendredi : 13h30 - 19h
Dimanche : 8h30 - 13h30



Horaires d'hiver*

du 01/10 au 31/03

Lundi, Mercredi, Jeudi,
Samedi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Mardi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h
Vendredi : 13h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h



Vouix Route de Saint-Ange

Horaires d'été*

du 01/04 au 30/09

Lundi, Mercredi, Samedi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h
Mardi, Jeudi : Fermé
Vendredi : 13h30 - 19h
Dimanche : 8h30 - 13h30



Horaires d'hiver*

du 01/10 au 31/03

Lundi, Mercredi, Samedi :
9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h
Mardi, Jeudi : Fermé
Vendredi : 13h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h



Fermetures : 01/01, 09 et 10/04, 01/05, 01/11, 25/12

*Horaires modifiables selon les conditions climatiques et sanitaires

SOS Encombrants

Vous avez besoin d'évacuer des encombrants ?

- 1 Accédez **gratuitement en déchetterie**, muni d'une pièce d'identité et de la **carte d'accès** (gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile).
- 2 **Nouveau !** Utilisez l'application **sirmotom.waster.fr**, la plateforme de covoiturage de dépôt d'encombrants en déchetterie pour gagner du temps ou rentabiliser vos déplacements.
- 3 Bénéficiez du service d'**enlèvement à domicile** sur rendez-vous du **SIRMOTOM**, chez vous ou sur le trottoir. Votre participation aux frais est limitée à **20€** par intervention.

Réservation au **0800 456 315**



Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés

Re_fashion

A déposer dans une borne



- ▶ Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)
- ▶ Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

 Ils seront reportés, recyclés.

Trouvez les bornes les plus proches de chez vous sur www.sirmotom.fr

COMPOSTEURS



Le compostage individuel permet d'obtenir du compost pour ses propres besoins de jardinage.

Le **1^{er} composteur en bois est offert** pour recycler les déchets organiques de la cuisine et du jardin !

- ▶ Livraison et installation **gratuite**, prise en charge par le SIRMOTOM.

BROYAGE À DOMICILE

Vous souhaitez vous débarrasser facilement de vos branchages sans aller en déchetterie ?

Réservez le service de broyage à domicile.

Un agent vient broyer vos branches sur place, sur rendez-vous, suivant les conditions d'accès du règlement du service.

- ▶ Participation forfaitaire de **15€** par intervention.

Réservation des services sur www.sirmotom.fr

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



Une question ?
Contactez le SIRMOTOM

0800 456 315

www.sirmotom.fr

Plus de renseignements auprès du SIRMOTOM :

<http://www.sirmotom.fr/>

Tél. : 0 800 45 63 15

POUR RAPPEL, il est interdit de déposer des sacs poubelles à même le sol, vous pouvez commander ou demander le remplacement d'un container auprès de la mairie ou du SIRMOTOM.



LE TRI SE SIMPLIFIE

POUBELLE JAUNE

NOUVEAU

Emballages en plastique

Emballages
+ Vides
+ Même sales
+ Séparés
+ Sans sac

Tous les emballages en plastique sans exception

TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET TOUS LES PAPIERS

Tous les papiers

Emballages en carton

Emballages en métal et petits alus

À déposer au point d'apport volontaire

TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser !

POUBELLE BORDEAUX

Ordures ménagères

Couches

Objets en plastique

Vaisselle cassée

Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte

AUTRES SYNDICATS

Bureau des Syndicats :

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Adduction d'Eau Potable (SIAAEP : assainissement),
- Syndicat Mixte Prévert (collège de Lorrez-le-Bocage),
- Syndicat à Vocations Multiples (SIVOM) du canton de Lorrez-le-Bocage (piscine),
23 rue de la tour
77710 Lorrez le Bocage
Tél : 01 64 24 10 53

Autres syndicats ou structures intercommunales :

- Communauté de communes Gâtinais Val De Loing / CCGVL,
- Syndicat d'Electrification de Seine-et-Marne (syndicat des énergies auprès des communes) / SDESM,
- Syndicat Mixte des Installations Sportives et Collèges de Nemours (syndicat qui fixe notamment la contribution des communes pour chaque lycéen utilisant le gymnase),
- Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (Etablissement créé en 2019 sur plusieurs départements – Loiret, Yonne et Seine-et-Marne – pour faciliter la gestion des cours d'eau, dont le Lunain) / EPAGE,
- Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation (Syndicat mettant en place un Schéma de COhérence Territoriale) / SMEP,
- Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures ménagères / SIRMOTOM,
- SYndicat Mixte de TRAitement des DEchets Ménagers / SYTRADEM.

MAIRIE



La mairie est ouverte :

Lundi : 13h-18h
Mardi : 9h-16h30
Jeudi : 8h30-16h30

Permanences des élus :

Lundi : 17h-19h
Jeudi : 14h-15h

Mairie de Vaux-sur-Lunain
17 route de Lorrez le Bocage
77710 Vaux-sur-Lunain
Tél : 01 64 31 50 54

ATTENTION : la commune a changé d'adresse électronique :
Courriel : vauxsurlunain@orange.fr Site internet : <http://www.vauxsurlunain.fr/>.

NUMEROS UTILES



POLICE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

Gendarmerie de Lorrez-le-bocage 01 64 31 63 80

Sous-Préfecture Fontainebleau 01 60 74 66 92

Trésor Public Nemours 01 64 28 03 20

Caisse Primaire d'Assurance Maladie 77 : 08 20 904 138

Allo enfance maltraitée 119

Centre Hospitalier de Montereau 01 64 31 64 31

Centre Hospitalier de Nemours 01 64 45 19 00

Sida Info Service 08 00 840 800

SOS drogue Alcool, Tabac, Info Service 08 00 23 13 13

Centre anti poison 01 40 37 04 04

Jeune violence écoute 08 00 20 22 23

EDF dépannage électricité 08 10 333 077

GDF dépannage Gaz 08 10 433 077

SAUR Nemours 01 64 78 55 60

Presbytère 01 64 31 51 09

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

Relais d'assistantes maternelles : 01 72 66 71 68 / Courriel : ram@ccqvl77.fr

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Lorrez le Bocage : 01.64.70.99.93 /
06.71.48.43.01**

